REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Lunéville

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :15

Nombre de conseillers en exercice :40

Date de convocation : 24 juin 2025

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à vingt heures, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 24/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Christophe SONREL, René WAGNER

<u>Absents représentés</u>: Jean-Claude BAZIN pouvoir donné à Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY pouvoir donné à Philippe DANIEL, Murielle GRIFFOUL pouvoir donné à Bruno MINUTIELLO, Maurice HERIAT pouvoir donné à Bernard MULLER, Linda KWIECIEN pouvoir donné à Olivier MARTET, Gérard RITZ pouvoir donné à Rose-Marie FALQUE, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Jocelyne CAREL

Absents: Christian GEX, Thierry MERCIER, Rémi VUILLAUME

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe SONREL

Membres présents	19
Absents représentés	7
Absents	
Votants	26

Délibération 2025 040

ADMINISTRATION GENERALE - Demande de subvention Département pour le soutien aux actions de transition écologique

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	IΔhstention	Non participant
19	7	26	o	o	o

Dans le cadre du dispositif « Appui aux territoires 54 », le comité de pôle sollicite le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une subvention de soutien aux actions « Transition écologique » du Pays du Lunévillois pour l'année 2025.

En effet, à compter de 2025, le département peut aider financièrement les collectivités sur la base d'actions définies par thématiques.

Montant des dépenses	239 847 € TTC				
Subvention départementale sollicitée	Montant : 119 923 €		Taux : 50 %		
	DEPENSES		RECETTES		
	Salaire PTRTE	20 000 € (8%)	Europe	8 125 € (3%)	
	Salaire Plan herbe	20 500 € (9%)	Etat	€ (%)	
	Salaire économe de flux	40 500 € (17 %)	Région	€ (%)	
Plan de financement prévisionnel	Logiciel et communication	4 960 € (2%)	Département	119 923 € (50%)	
(Détails à joindre)	Etude plan herbe	4 000 € (2%)	FNCCR	20 250 € (8%)	
	Etude bois/paille	29 887 € (12%)	Banques des territoires	7 981 € (4%)	
	Matériauthèque	60 000 € (25%)	ADEME	24 000 € (11%)	
	Cuisine centrale	60 000 € (25%)	Autofinancement	59 568 € (27%)	
	TOTAL	239 847€ (100%)	TOTAL	239 847€ (100%)	

Sur présentation du président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimitè:

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du Département pour financer les actions « transition écologique » pour 2025,
- AUTORISE le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents ou avenant relatifs à cette affaire,
- PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 du budget principal

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme, Affiché le 4 juillet 2025 Philippe DANIEL, Président.

> 2025 Ref:: Sign Prés Luné

Philippe DANIEL 2025.07.08 11:06:18 +0200 Ref:9082444-13671274-1-D Signature numérique Président du PETR du Pays du Lunévillois

Philippe DANIEL